

PROJET D'ETABLISSEMENT LES MINI-POUSSES

SOMMAIRE

1	Préambule.....	2
2	Historique.....	2
3	PROJET D'ACCUEIL.....	3
3.1	Présentation	3
3.2	L'équipe.....	4
4	PROJET EDUCATIF	6
4.1	L'accueil	6
4.2	La familiarisation	7
4.3	L'accueil au quotidien	8
4.4	La vie au quotidien	9
4.4.1	Le sommeil.....	9
4.4.2	Le repas.....	10
4.4.3	Les soins.....	13
4.4.4	L'éveil, le jeu, les activités	14
4.4.5	Le langage	16
4.5	Sorties culturelles	17
4.5.1	La médiathèque Pierre Mendès France	17
4.5.2	Les bambins babillent.....	17
4.6	Ecoles de formations	17
5	PROJET SOCIAL	18
5.1	Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs	18
5.1.1	Intégration dans l'environnement social	19
5.1.2	Intégration vis-à-vis des partenaires extérieurs	20
5.2	Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement	22
5.3	Les actions de soutien à la parentalité.....	22
5.4	La démarche en faveur du développement durable	23
6	Conclusion	24

1 Préambule

L'élaboration du projet d'établissement et son évaluation régulière s'inscrivent dans le cadre juridique de l'accueil collectif de la petite enfance, relativement au *décret d'Août 2000*, aux travaux menés par la *commission d'experts des « 1000 premiers jours »* et à la réforme du *décret d'août 2021*.

De plus, l'équipe a intégré les indications données dans les arrêtés *du 23 septembre 2021* portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, et celui *du 29 juillet 2022* portant sur la création d'une charte nationale de soutien à la parentalité.

2 Historique

Le multi-accueil « les Mini-Pousses » est une structure petite enfance implantée au 310 rue des jardiniers à Villefranche sur Saône.

Les initiateurs du projet (Mairie de Villefranche) ont créé, en 2011, une structure multi accueil, proche de la gare (250m) pour répondre à une forte demande en centre-ville. La reprise de l'activité de la structure familiale associative « les petits Lurons », employant 7 assistantes maternelles, a permis de mettre en place un accueil atypique grâce aux assistantes maternelles dès septembre 2011.

Pour l'accueil collectif, l'ouverture aux familles s'est faite en octobre 2011 de façon partielle. En janvier 2012, la totalité des places était ouverte.

Depuis le 1er janvier 2015, l'équipement est géré par l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, communauté d'Agglomération regroupant 18 communes, permettant l'accès de la structure par l'ensemble des habitants du territoire (*Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Etienne-des-Ouillières, Saint-Julien-sous-Montmelas, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux*).

En septembre 2011, les horaires d'ouverture étaient 7h15-18h15 pour la crèche collective et 6h-21h pour la crèche familiale.

Depuis le 1^{er} octobre 2020, les horaires d'ouverture de la crèche collective sont 7h-18h30, afin de répondre à la demande croissante des parents circulant en trains et de s'adapter majoritairement aux horaires de ceux-ci. Les horaires de la crèche familiale sont inchangés (6h-21h).

Les assistantes maternelles sont domiciliées (cf. annexe) sur Villefranche sur Saône et Gleizé. Elles ont toutes leur domicile accessible en bus. L'agrément de la structure concerne 7 assistantes maternelles pouvant recevoir de 2 à 4 enfants, selon leur agrément accordé par la PMI.

3 PROJET D'ACCUEIL

3.1 Présentation

Le multi-accueil les Mini-Pousses accueille **56 enfants**.

Les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de 2 mois et 10 jours et jusqu'à 6 ans.

La **crèche collective** accueille **36 enfants** entre 7h et 18h30.

En fonction de leur âge, les enfants sont répartis sur 2 groupes :

- Les mimosas (petit/moyen)
- Les coquelicots (moyen /grand)

Selon les places disponibles, il peut également être proposé un accueil périscolaire durant la 1^{ère} année d'école (mercredi et vacances scolaires).

La structure est un lieu de vie dans lequel l'enfant évolue durant le temps d'absence de ses parents pour des raisons professionnelles ou autres.

Elle propose de l'accueil régulier de 1 à 5 jours par semaine, de l'accueil occasionnel et de l'accueil d'urgence.

Les enfants sont accueillis par une équipe de professionnelles qui veille au bien-être de chaque enfant en répondant à leurs besoins et en respectant la personnalité de chacun.

La crèche familiale accueille **20 enfants** chez 7 assistantes maternelles.

La crèche familiale est un compromis entre la collectivité et l'assistante maternelle indépendante.

Chaque assistante maternelle rattachée à la structure accueille entre 2 et 4 enfants en fonction de l'agrément qui leur est délivré par la PMI.

Cet effectif restreint est un gage de calme et permet à la professionnelle de la petite enfance de mieux s'adapter au rythme de chaque enfant.

Une fois par semaine au minimum, l'assistante maternelle accompagne les enfants dont elle a la garde dans les locaux de la crèche pour des temps de regroupement (temps de jeux, de rencontres et d'échanges). Ces moments permettent également les échanges avec les enfants et le personnel de la crèche collective : c'est l'occasion pour eux de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes.

L'amplitude horaire de la crèche familiale offre un accueil entre 6h et 21h.

Les assistantes maternelles travaillent dans le cadre du respect du projet de la structure. Elles bénéficient d'un suivi régulier à leur domicile par la directrice adjointe qui les accompagne dans la prise en charge de l'enfant au quotidien et dans leur professionnalisation.

3.2 L'équipe

L'équipe des Mini-Pousses est pluridisciplinaire de professionnelles. Elle se compose :

- 1 responsable et RSAI (réfèrent santé et accueil inclusif) : Infirmière puéricultrice
- 1 directrice adjointe : Educatrice de jeunes enfants
- 1 secrétaire
- 2 Educateurs de jeunes enfants de terrain
- 6 Auxiliaires de Puériculture
- 5 Assistantes de crèche
- 7 Assistantes maternelles
- 1 cuisinière

Tout au long de l'année, des apprentis et des stagiaires en formation diplômantes (EJE, AP, CAP AEPE, BAC PROFESSIONNEL) ou en stage de découverte (3^{ème}) sont accueillis au sein de la structure.

Temps de réunion

Différents temps de réunions sont organisés. Ils permettent à l'équipe de se rencontrer, de réfléchir, d'exposer des situations en dehors de la présence des enfants.

- Réunion d'une heure tous les 15 jours par section durant le temps calme de la mi-journée. Elle permet d'aborder les points d'observation du fonctionnement du groupe,
- Réunion équipe entière (crèche familiale + crèche collective) une fois par mois à partir de 18h. Elle permet de parler des points d'organisation, de réfléchir sur le projet éducatif ses axes et les mises en œuvre, les projets d'équipe, les projets de l'AVBS.
- Les journées pédagogiques qui permettent de réfléchir et travailler autour d'un thème commun,
- Les temps d'Analyse de la Pratique Professionnelle. Ce temps de travail est organisé après la fermeture de la structure à 19h. Il est animé par un psychologue. Il est différencié pour l'équipe de la crèche familiale et celle de la crèche collective. C'est un espace et un temps donné qui permet aux professionnelles de réfléchir sur leur pratique. Cet espace de partage, d'échanges et d'écoute réciproque permet d'identifier, d'analyser et d'apporter des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés.

Principes 9 et charte nationale de l'accueil du jeune enfant :

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. ».

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Formations :

Tous les membres de l'équipe sont invités à se former, soit par l'intermédiaire du CNFPT, soit par les formations proposées au sein de la AVBS. Ces formations sont partagées en réunions d'équipe.

4 PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif et pédagogique est un « guide » qui donne un sens et des objectifs aux actes du quotidien.

Il définit les valeurs des professionnelles.

Une valeur professionnelle c'est :

- Ce qui rassemble
- Ce dans quoi on se reconnaît
- Ce qui compte
- Ce qui est important
- Une ligne de conduite

Les **valeurs** importantes retenues par l'ensemble des professionnelles de la structure sont les suivantes :

1. Le **bien-être** : physique, psychique et affectif de chaque enfant
2. Le **respect** : d'autrui (enfants, équipe, parents), des différentes cultures, ainsi que des besoins individuels
3. Le **partage** : à travers l'écoute et les échanges verbaux et non verbaux pour une bonne communication

4.1 L'accueil

Au quotidien l'enfant et sa famille sont reçus au sein d'une équipe souriante et disponible.

L'équipe accompagne l'enfant et sa famille dans le respect, dans l'écoute de leurs besoins (sans notion de jugement) et l'expression de leurs sentiments.

La structure des Mini-Pousses est un Etablissement Accueil du Jeune Enfant (EAJE) dont la mission est « *de veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Les EAJE concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale* » (décret d'août 2000)

Principe 1 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

Au Mini-Pousses, l'enfant en situation de handicap est inclus au sein du groupe. Il trouve un lieu où il n'a pas de soin spécifique. Il est accueilli au même titre qu'un autre enfant pour jouer et se socialiser. Les échanges réguliers avec les parents permettent de connaître les besoins spécifiques de leur enfant et d'adapter l'accueil si besoin. Le rythme d'accueil sera adapté aux besoins de l'enfant et de sa famille.

L'équipe et le référent Santé et accueil inclusif font appel aux différents partenaires institutionnels dès que nécessaire.

Lors de l'inscription avec la responsable, une visite de la crèche et une présentation de l'équipe est systématiquement faite. Si un seul des parents est présent, l'équipe (ou la direction) sera attentive à faire cette présentation dans un second temps.

Pour la crèche familiale, la directrice adjointe se rendra ensuite au domicile de l'assistante maternelle avec les parents, afin de présenter la professionnelle qui fera également visiter les pièces de son domicile où les enfants sont accueillis.

4.2 L'Adaptation

A la crèche collective comme à la crèche familiale, la période d'adaptation est un temps de rencontre, d'échanges et de découverte mutuelle entre parents, enfant et professionnelles.

Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant : « Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Durant cette période chacun va apprendre à se connaître, à construire des liens.

Il n'y a pas de temps d'adaptation type. Cette période tiendra compte des besoins, de la situation, des possibilités de chacun.

Ce temps est réfléchi et va s'adapter aux différentes situations. L'objectif étant que l'enfant et son parent se séparent en douceur et que l'enfant trouve des repères et du plaisir. Un premier rendez-vous est fixé avec un membre de l'équipe qui va accompagner la séparation et faciliter l'arrivée de l'enfant au sein du groupe.

Pendant cette période, la famille peut :

- Poser toutes ses questions aux professionnelles,
- Expliquer à son enfant ce qui va changer dans sa vie,
- Prendre le temps qu'il faut le matin pour se séparer sans précipitation,
- Signifier son départ

Une deuxième professionnelle sera positionnée en binôme afin de mieux accompagner l'enfant dans son futur accueil.

Le premier jour, l'enfant et son ou ses parents sont accueillis au sein du groupe ou chez l'assistante maternelle. La durée de ce premier temps d'échanges va être variable et va s'adapter aux besoins de chacun.

En présence du parent, l'enfant va se sentir en sécurité (affective et physique) et pouvoir commencer à explorer ce nouveau lieu, faire connaissances avec les autres enfants mais aussi avec les professionnelles.

C'est un moment où la famille va pouvoir partager des informations utiles concernant l'enfant pour répondre aux besoins quotidiens de ce dernier, et qui permettra de l'accompagner dans son développement.

Progressivement, ils confiront leur enfant à la professionnelle (équipe ou assistante maternelle), après un temps d'échanges. La familiarisation se fait au rythme de chacun. Certains enfants peuvent très rapidement trouver leurs nouveaux repères, alors que d'autres auront besoin d'un peu plus de temps.

L'équipe pourra leur proposer d'appeler à la crèche ou l'assistante maternelle pour avoir des nouvelles de leur enfant.

Pour gérer la séparation, l'enfant peut avoir besoin d'un objet familier (doudou) qui fait le lien entre la maison et la crèche, et / ou l'assistante maternelle. Il permet de proposer une continuité entre son domaine familier et celui qui va l'accueillir au quotidien en emmenant des odeurs connues et rassurantes pour lui.

A la crèche comme chez l'assistante maternelle, l'enfant utilise son doudou comme il le souhaite. Ce dernier est mis à disposition pour qu'il puisse le prendre ou le poser en fonction de ses besoins en totale autonomie.

Afin d'accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions et pour maintenir les liens familiaux, l'équipe propose aux parents d'amener une photo de famille. Il est libre d'en faire ce qu'il veut et de l'emmener où il le souhaite.

4.3 L'accueil au quotidien

Les équipes veillent au quotidien à la qualité de l'accueil. Une professionnelle de chaque groupe se détache à votre arrivée afin d'offrir un temps individuel à chaque famille.

Dans « la ruche » des jeux sont installés pour permettre à l'enfant de prendre ses repères et procurer un sentiment de sécurité afin d'instaurer un rituel. La professionnelle accueillera l'enfant et sa famille chaque jour dans cet espace. Sa présence attentive et bienveillante facilitera la séparation.

Après un bonjour nominatif, un dialogue s'installera entre la professionnelle et le parent afin de recueillir les informations vécues à la maison et particularités importantes à connaître pour le bon déroulement de la journée à la crèche.

Des mots seront mis sur les émotions de l'enfant et celles du parent avant de se dire au revoir. Accompagné par la professionnelle, l'enfant rejoindra la salle de vie. S'il est nécessaire pour vous ou votre enfant, l'équipe pourra vous proposer d'accompagner votre enfant jusqu'à la salle de jeux.

Durant le temps d'accueil, le jeu libre est favorisé pour aider les enfants à investir les lieux et débiter leur journée à la crèche.

Le soir, après avoir laissé le temps au parent de découvrir son enfant et avoir laissé le temps à l'enfant de quitter son jeu et le groupe d'enfants, la professionnelle restitue avec discrétion le vécu de l'enfant tout en valorisant les différents moments de la journée.

Elle restera attentive aux questionnements des familles.

Dans « la ruche » un casier et un porte manteau seront mis à disposition de l'enfant. Une étiquette portant son prénom et une image y seront disposées. Cela permettra à l'enfant de

repérer son espace. Il retrouvera cette même étiquette dans différents endroits (meuble à chaussures, salle de bain, chambre)

Dans cet espace d'accueil, l'équipe demandera à chaque famille d'attendre son tour pour déposer/récupérer son enfant afin de garantir, pour chacun, un temps d'échanges, dans le respect de la confidentialité des informations transmises oralement.

Chez l'assistante maternelle, l'espace d'accueil est réfléchi afin que chacun trouve sa place sans que les enfants déjà présents soient dérangés par l'arrivée d'un autre enfant. Souvent ce temps se déroule dans l'entrée. Après avoir dit bonjour à l'enfant un échange s'instaure avec la famille. Comme pour la crèche collective, elle recueille les informations importantes pour le bon déroulement de la journée.

Un rituel de séparation est mis en place, il permet à l'enfant d'avoir le temps de dire au revoir. L'assistante maternelle accompagne l'enfant jusqu'à l'espace de jeux et l'intègre en douceur au groupe déjà présent. Elle pose des mots sur ces moments forts de la séparation. Pour les arrivées matinales (avant 7h), elle proposera à l'enfant de prendre son petit déjeuner.

Le soir, afin d'accompagner l'enfant, elle le préviendra de l'arrivée prochaine de son parent. Un rituel de fin de journée est mis en place. Le choix des jeux ou activités est réfléchi afin de permettre à chacun de pouvoir s'interrompre. Comme pour la crèche collective, elle laissera le temps à l'enfant de finir son jeu et accompagnera les retrouvailles. Le temps d'échanges du soir est important, il tient compte du déroulement de la journée. Une attention toute particulière sera faite sur la qualité de l'échange. Il est important de valoriser les bons moments de la journée de l'enfant sans oublier les périodes plus difficiles.

4.4 La vie au quotidien

4.4.1 Le sommeil

Le sommeil est un élément important dans le développement de l'enfant. Les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre selon son rythme biologique et son âge.

Néanmoins, il convient de ne pas oublier, qu'un bon sommeil permet à l'enfant de grandir et de se construire neurologiquement. Ainsi un bon équilibre veille-sommeil est important à respecter.

L'établissement des Mini-Pousses dispose de 5 dortoirs. Celles-ci sont maintenues dans une pénombre et une température adaptée entre 18 et 20°.

En fonction de leur âge et leur capacité d'autonomie, les enfants dormiront soit dans un lit haut à barreaux (pour les plus jeunes), soit dans un « lit bateau » (lit à petits barreaux au ras du sol), soit une couchette (pour les plus grands). Pour les enfants en accueil régulier, ils retrouveront, chaque jour, le même lit.

Les professionnelles prennent en compte les différences de rythme de chacun en n'imposant pas de couchers ou de levers collectifs.

Le moment de l'endormissement est un instant privilégié mais parfois il peut être un moment difficile. Le rôle de l'adulte sera de veiller à accompagner l'enfant aussi bien physiquement

(bercements) que par la parole afin de l'apaiser et mettre des mots sur ses émotions. Il pourra être proposé à l'enfant de s'endormir dans la salle sur un matelas ou dans la poussette et chez les mimosas dans le hamac (ces propositions restant pour une solution transitoire).

Pour respecter le rythme de sommeil de l'enfant, la professionnelle va tenir compte des informations recueillies auprès de la famille (heure de réveil, qualité du sommeil, recommandations) et elle va observer les signes de fatigue de l'enfant (bâillement, etc...).

Le temps de sommeil peut varier. Selon la situation, il peut être bénéfique d'écourter une sieste dans le but de ne pas nuire au sommeil nocturne de l'enfant. Cette situation se réfléchira au cas par cas lors d'échanges entre les parents et les professionnelles.

Aux Mini-Pousses, un rituel est mis en place :

- Temps calme (histoires, chansons douces, musique de détente, etc.)
- Proposition de la photo de famille
- Déshabillage, change ou passage aux toilettes
- Proposition de boire de l'eau
- Rejoindre son lit avec doudou et/ou sucette

Chez les mimosas, les enfants sont couchés sur le dos en gigoteuse (sans cale bébé, ni tour de lit, couette ou oreiller). La professionnelle va accompagner l'enfant par la parole et rester un moment avec lui si besoin.

Une surveillance régulière est mise en place grâce aux babyphones mais également par le passage d'un membre de l'équipe (toutes les 10 min).

Chez les coquelicots, les enfants sont accompagnés par un professionnel qui reste auprès d'eux jusqu'à l'endormissement de tous les enfants pour l'une des chambres et durant tout leur sommeil pour la deuxième chambre. Une surveillance toutes les 15 minutes est organisée lorsqu'il n'y a plus d'adultes dans les chambres.

Les portes des chambres restent ouvertes le temps de la sieste pour que l'enfant puisse se lever seul et regagner la salle de jeux sans réveiller les autres enfants. Il sera laissé à chacun le temps nécessaire pour se réveiller sereinement.

Chez l'assistante maternelle, l'enfant retrouvera son lit. Afin d'apporter du confort aux enfants, ils seront déshabillés avant leur coucher. Les mêmes règles de sécurité seront appliquées : couchage sur le dos en gigoteuse (sans cale bébé, ni tour de lit, couette ou oreiller) avec doudou et /ou sucette. Chaque coucher et lever sont individualisés. Si un enfant a besoin d'être rassuré, elle l'accompagnera dans l'endormissement (bercement, câlin, présence).

Certains enfants ont besoin d'être levés dès leur réveil, d'autres ont besoin de plus de temps.

4.4.2 Le Repas

L'alimentation vient répondre avant tout à un besoin physiologique fondamental : celui de se nourrir pour être en bonne santé et ainsi être dans de bonnes conditions pour passer une journée agréable à la crèche. Ce besoin s'inscrit également dans une dimension sensorielle

et affective. Ainsi, l'accent sera mis sur les notions de plaisir et de socialisation lors des temps de repas à la crèche.

Dès sa naissance, un rythme alimentaire s'instaure à la maison pour l'enfant. Ce rythme sera respecté par l'équipe, au regard des informations données par la famille, mais aussi au regard des contraintes de la collectivité.

A la crèche, l'équipe veillera à ce que ce besoin fondamental soit comblé en invitant votre enfant à goûter les aliments mais aussi à ce que le repas soit un moment de plaisir, de partage et de convivialité.

Le cuisinier sera le garant de l'équilibre alimentaire des menus (plan alimentaire sur 4 semaines), de l'application des normes d'hygiène et du respect des régimes spécifiques transmis par l'équipe et les familles (régime antidiarrhéique, régime sans viande de porc, allergies alimentaires, intolérances, et autres particularités liées à la santé). Il respecte la loi Egalim. Il fait appel à sa créativité pour adapter les plats aux contraintes liées à l'alimentation des très jeunes enfants et pour mettre en éveil leurs sens (recettes variées et présentation des plats).

Les temps de repas aux Mini-Pousses sont :

- Le déjeuner : repas principal pour les enfants, en milieu de journée.
- Le goûter : avant ou après la sieste selon le rythme de l'enfant.

Chaque lundi, les menus pour la semaine seront affichés pour les familles.

Chez les coquelicots, un espace externe à la section est dédié au repas (18 à 20 places assises).

Cette capacité d'accueil nécessite l'organisation de 2 services selon le nombre d'enfants présents (11h et 12h). Pour la répartition des enfants sur les différents services, l'équipe prendra en compte le rythme des enfants présents (fatigabilité de l'enfant, heure du petit déjeuner, heure de départ de l'enfant, etc.).

A table, l'équipe propose aux enfants de distribuer les différents éléments du repas (couverts, assiettes, serviettes de tables, etc.), en fonction de leurs capacités. Cela permet d'accompagner leur processus d'autonomie et de leur permettre d'être acteurs de ce temps-là. Le respect des règles sera aussi un point clef pour le bon déroulement du repas.

Le matériel est adapté à l'enfant en fonction de ses besoins (chaise avec ou sans accoudoirs, place attitrée ou non, mise à disposition d'une fourchette, biberon, verres à bords ou verres standards).

L'équipe propose aux enfants l'ensemble des plats qui constituent le repas (assiettes compartimentées) pour leur permettre d'être plus autonomes, de choisir l'ordre dans lequel ils mangent les aliments et de manger à leur rythme.

Lorsque le groupe d'enfants est en capacité de se servir seul, l'adulte autorise ce dernier à le faire, sous sa vigilance.

Cette façon d'aborder l'alimentation se fait sous l'œil attentif de l'adulte. Il accompagne la dégustation en mettant des mots sur ce que vit l'enfant : présenter les plats, les aliments qui les composent et parler des sensations ressenties pour éveiller leur curiosité sensorielle (goût,

odorat, toucher, vue), développer leurs connaissances et accompagner le développement du langage.

L'équipe invite l'enfant à goûter les différents plats en fonction de ce que l'enfant lui-même peut tolérer. Toucher un aliment sans le porter à la bouche peut-être une façon de le découvrir.

L'organisation des temps de repas ou le choix du matériel, peuvent évoluer au fil de l'année, au regard des observations faites et de décisions prises en équipe pour le bien-être de l'enfant et du groupe dans son ensemble.

Chez les mimosas, jusqu'à la diversification alimentaire, la famille fournit le lait donné à l'enfant (lait artificiel ou lait maternel). Pour les enfants allaités, une organisation est réfléchie avec la famille pour permettre le maintien de l'allaitement de l'enfant. Les parents peuvent apporter le lait maternel à la crèche sous certaines conditions (informations fournies par l'équipe aux familles dès l'arrivée de l'enfant) et la mère peut venir allaiter son enfant plusieurs fois dans la journée.

Lorsque votre enfant commence la diversification alimentaire, l'introduction des fruits, légumes et protéines se fait à la maison dans un premier temps. La communication avec l'équipe est alors essentielle dans cette étape-là, afin de maintenir un suivi et une cohérence entre la maison et la crèche.

Sur ce groupe, le repas s'effectue au sein de la section, dans un espace dédié à cet effet (pour les plus grands qui mangent à table). L'équipe veille à ce que chaque enfant soit installé confortablement (dans les bras, dans un transat, une chaise adaptée, à table) et à ce que l'environnement soit calme durant la prise des repas. L'enfant commence à manger seul dès qu'il en ressent l'envie. L'adulte met alors en place un système de « double cuillère » (une pour l'enfant et une pour l'adulte) pour préserver l'autonomie de l'enfant et l'accompagner dans ce processus. La mise en place de l'assiette compartimentée se fait progressivement au fil des évolutions de l'enfant sur ce groupe.

Comme pour le groupe des coquelicots, l'organisation des temps de repas ou le choix du matériel, peuvent évoluer au fil de l'année, au regard des observations faites par l'équipe et de décisions prises en équipe pour le bien-être de l'enfant et du groupe dans son ensemble.

Chez l'assistante maternelle, le temps repas va également être un temps fort de la journée.

En fonction de l'heure d'arrivée ou de départ (avant 7h et après 19h), il pourra être proposé à votre enfant de prendre son petit déjeuner ou son souper.

L'ensemble des repas est préparé par l'assistante maternelle qui suit le plan alimentaire établi par la structure. Le rythme de chaque enfant est respecté. Les introductions alimentaires se font d'abord à la maison et ensuite chez l'assistante maternelle.

Afin de rythmer la journée et donner des repères aux enfants, un temps tisane sera proposé chez chacune d'entre elle.

Comme en crèche collective, l'installation de l'enfant se fera en fonction de son âge et de son autonomie physique. Ainsi il passera progressivement des bras au transat, de la chaise haute à la petite chaise autour de la table. Le temps de repas est un moment d'échanges et de

partage où l'assistante maternelle restera disponible et attentive aux enfants. Elle aura des mots encourageants pour permettre à l'enfant de goûter mais aussi de découvrir les odeurs et les textures.

L'ordre des aliments du repas étant plus un code social qu'une notion diététique, l'assistante maternelle proposera les différents aliments qui composent le repas en même temps à l'enfant.

4.4.3 Les Soins

Il peut être important dans un premier temps de définir le terme de soins.

Cela se définit dans la notion de **prendre soin** de l'enfant et donc de lui apporter une attention toute particulière. Être vigilant, mener des observations visant à adapter sa relation à l'enfant, ou tout simplement être disponible. C'est aussi dans celle de **faire des soins**, ce qui se traduit par faire des changes, soigner les petits maux.

Le soin a une place spécifique, il rythme la journée et permet à l'enfant d'avoir des repères temporels.

Les moments du change restent des moments privilégiés et propices au langage. L'enfant doit se sentir en sécurité. C'est un moment qui permet également la découverte de son schéma corporel et des sensations physique. L'adulte prend le temps de nommer les parties du corps, le chaud, le froid....

Le professionnel est attentif à l'enfant. Il l'informe de ces gestes et lui propose de participer (utilisation de l'escalier escamotable, soulever son bassin, basculer sur le côté).

Plus l'enfant grandit, plus ses besoins d'autonomie se font sentir. Ainsi l'équipe adapte ses pratiques de change en fonction de l'évolution de l'enfant : change allongé, debout, proposition du pot ou du petit WC.

L'acquisition de la propreté reste un moment important dans la vie de l'enfant. Pour cela l'enfant doit avoir la capacité de maîtriser ses sphincters.

Chez les Mini-Pousses, l'observation, le dialogue et la confiance ont une place primordiale :

L'observation : une couche régulièrement sèche, un enfant qui montre des signes de gêne, qui demande à être changé...

Le dialogue : en mettant des mots pour expliquer et rassurer l'enfant intéressé par ce qui se passe aux toilettes, en écoutant ses envies, ses demandes ;

En dialoguant avec les familles sur comment cela se passe à la maison, en partageant les observations faites à la crèche et celles faites à la maison

La confiance : en respectant le choix de l'enfant et les possibles oublis sans faire culpabiliser, en ayant des mots positifs et d'encouragement envers l'enfant.

Durant cette période, il est important de laisser à la crèche des affaires de rechange, de travailler en bonne cohérence entre la crèche et la famille mais aussi d'accepter la possibilité d'un retour en arrière temporaire. Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon

4.4.4 L'éveil, le jeu, les activités

Le jeu est l'activité principale du jeune enfant : quand il est réveillé, il explore le monde qui l'entoure. Il contribue au développement psychomoteur du jeune enfant et est source de plaisir, de découverte et de partage. Il permet la communication entre les enfants, développe le langage, la socialisation dans le groupe et structure l'enfant par le respect de règles ou limites.

Dès son plus jeune âge, l'enfant est avide de découvrir tout ce qui l'entoure. En jouant, il prend conscience de son corps.

A travers le jeu, l'enfant arrive non seulement à recréer le monde et à le comprendre, mais aussi à exprimer des besoins, ses désirs, ses émotions (tristesse, joie, pleurs...).

Il développe chez l'enfant : la confiance, l'autonomie, la concentration, la créativité, l'imaginaire et permet aussi de perfectionner des habilités motrices, de faire des expériences, des découvertes sensorielles.

Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant :

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Par son positionnement, son attitude et ses interventions, l'adulte va permettre à l'enfant de faire ses propres expériences.

Lors des temps jeux, les professionnelles veillent à s'installer de manière à être vues par les enfants. Elles sont attentives à ne pas toutes se regrouper au même endroit. Ce positionnement permet aux enfants d'avoir les adultes dans leur champ visuel et répond à leur besoin de sécurité affective (position de phare).

L'aménagement des espaces est important, il est réfléchi et adapté en fonction des différents besoins des enfants. Il est donc amené à évoluer au fil du temps.

Avant l'arrivée des enfants, l'environnement est aménagé et pensé pour le groupe. Les jeux sont mis en scène (installation du coin dinette, voitures, construction...) afin de permettre aux enfants de pouvoir investir ces espaces.

Tout au long de la journée, l'équipe veille à remettre en place et à varier les propositions. Elle reste attentive à la quantité de jeux (trop de jeux les enfants n'investissent pas, trop peu entraîne les conflits).

Quelques soient les jeux, les activités les équipes sont attentives à favoriser l'égalité entre filles et garçons en évitant toutes notions de genre et stéréotype (libre circulation entre les espaces poupées/dinette et garage).

L'aménagement va également être pensé afin que l'enfant puisse librement et spontanément pouvoir développer ses capacités motrices. L'équipe est vigilante et met en place des

propositions où l'enfant va pouvoir bouger, explorer les espaces, saisir des objets, des textures, expérimenter...

L'enfant progresse à son rythme dans un lieu stimulant sans que l'adulte devance ses besoins. Cette motricité libre permet aux enfants d'acquérir plus de confiance puisque ce sont eux-mêmes qui construisent leur propre chemin. Elle favorise également leur esprit d'initiative et de créativité.

Aux Mini-Pousses, l'enfant évolue pieds nus, dans des espaces dotés d'un chauffage au sol.

Cela va permettre à l'enfant de toucher ses pieds, les découvrir, les attraper... c'est en jouant avec qu'il découvre qui fait partie de son corps et qu'ils lui apporteront un grand nombre d'informations grâce à tous les capteurs sensoriels présents sous la plante des pieds.

Des temps de jeux, d'éveil ou d'activité sont proposés aux enfants par petits groupes (décloisonnements). En effet, un groupe plus important peut parfois mettre l'enfant en difficulté. Le petit groupe permet à chaque enfant de pouvoir explorer, découvrir plus facilement. Il peut encourager les interactions et donner un sentiment de sécurité.

Des temps d'activités sont proposés à votre enfant. L'adulte est garant du cadre et de la cohérence de l'activité proposée. Il est attentif à laisser le temps d'observation nécessaire à l'enfant (l'enfant a le droit de ne pas vouloir participer). Il n'a pas d'attente de résultat et privilégie le plaisir à la production. L'équipe accepte que parfois il va lui falloir du temps pour s'autoriser à participer.

Les activités seront réfléchies en fonction du développement de l'enfant afin de ne pas le mettre en situation d'échec. Elles vont tenir compte de ses capacités motrices et de son degré d'autonomie (faire une activité en position debout, assise ou couchée).

Régulièrement, l'équipe propose à tous les enfants présents (bébés et grands) l'itinérance ludique. Cela consiste à ouvrir les espaces pour permettre à l'enfant d'évoluer librement et de découvrir différents univers de jeux qu'il utilise à son gré et en faisant librement ses expériences. Les professionnelles sont disponibles, rassurantes pour l'enfant mais n'interviennent pas dans ses jeux, ni dans ses interactions avec les autres enfants.

Une place importante est laissée aux livres et aux temps chansons.

Ils viennent rythmer les journées et font partie des rituels et des moments de transitions. Ils favorisent le langage et l'expression des sentiments.

Les professionnelles vont mettre en place des jeux des activités faits à la base de matériaux de récupérations (boîte à bidule).

La place de la nature est essentielle : des sorties quotidiennes dans le jardin sont proposées même s'il fait froid. Elles permettent aux enfants de bouger, se dépenser, gagner en motricité fine (utilisation / manipulation de feuilles, cailloux, etc...). Ils vont pouvoir courir, ramper, sauter, toucher, jouer de façon bruyante (crier), transformer (créativité).

Dès que le temps devient plus clément, les enfants sont invités à prendre le repas et le goûter dans le jardin de la structure.

Principe 6 charte nationale de l'accueil du jeune enfant :

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

Un carré « herbes aromatiques » est installé dans l'un des patios. Après la plantation de certaines herbes aromatiques (ciboulette, menthe...) les enfants seront invités, à tour de rôle, à venir arroser le bac. Lorsqu'elle aura besoin, la cuisinière viendra récolter les aromates nécessaires à ses préparations culinaires.

Certaines fois la nature peut s'inviter à l'intérieur de la structure comme quand l'enfant manipule des feuilles mortes.

Au domicile, l'assistante maternelle adapte une partie de son logement. Elle va aménager son espace familial pour qu'il devienne un espace de travail.

Son espace de jeu est pensé en fonction de l'âge des enfants qu'elle accueille. Au domicile comme au collectif, l'espace de jeu est divisé en plusieurs coins facilement repérables (coin calme, coin dinette, coin de motricité fine, ...).

L'enfant retrouve des bacs ou caisses où les jouets sont rangés par catégories. Il aura la possibilité de les explorer.

Elle utilise les espaces extérieurs (jardin ou parc urbain) où l'enfant expérimente d'autres jeux et fera d'autres découvertes.

4.4.5 Le Langage

L'apprentissage du langage chez l'enfant se fait de manière progressive. Des vocalises aux premiers mots, il y a plusieurs étapes à franchir. Pour développer le langage, l'enfant doit baigner dans le langage. Dès ses premiers gazouillis (entre 3 et 6 mois), votre enfant entre en communication avec le monde qui l'entoure (sourires, pleurs, vocalises...).

Entre 7 et 10 mois, c'est la période des babilllements c'est le moment où il prononce les premières syllabes.

Vers 12 mois, il commence à prononcer quelques mots (encore, papa, maman, coucou, oui, non...)

Vers 16-19 mois, il commence à associer 2 mots (maman parti, bébé dodo...)

Vers 24 mois, c'est l'explosion du langage, c'est souvent la période des questions : « c'est qui », « c'est quoi »

Vers 30 mois, l'enfant utilise la structure de la phrase (sujet + verbe + complément) c'est souvent une période où les enfants demandent de raconter les mêmes histoires afin de s'imprégner des mots, des phrases.

Aux Mini-Pousses, la professionnelle va veiller à mettre des mots sur ses gestes, ses actions. Elle va se mettre à la hauteur de l'enfant, ne pas parler au-dessus de lui. Elle sera attentive à utiliser un langage approprié et adapté à votre enfant. Elle privilégiera une communication

positive (« laisses tes pieds au sol » plutôt que « descends de la table », au lieu de dire « ne cours pas » dire « marche doucement s'il te plait » ...)

L'équipe est convaincue de l'importance pour l'enfant d'être baigné dans un univers langagier riche et varié. Elle enrichie et diversifie leur vocabulaire à travers les chansons, les histoires, les jeux et lors des temps de la vie quotidienne en crèche.

Attentives aux diverses formes de communication des jeunes enfants (verbale et non verbale), les professionnelles utilisent la communication gestuelle associée à la parole pour aider l'enfant à s'exprimer à un âge où il n'a pas encore les mots. En associant un signe simple au mot correspondant, l'enfant comprend que les deux ont la même signification. Il peut alors l'utiliser pour se faire comprendre.

4.5 Sorties culturelles

4.5.1 La Médiathèque Pierre Mendès France

Les enfants découvrent ici un lieu dédié aux ouvrages pour enfants dans un espace conçu pour accueillir les jeunes lecteurs. Ils peuvent palper, toucher, regarder des livres nouveaux dans des bacs à leur hauteur. Ils apprennent à respecter le lieu et ses règles (le calme et le silence).

Ils peuvent choisir un livre, tourner les pages, se le raconter ou demander aux professionnels présents de lui raconter. La structure a la possibilité d'emprunter des livres.

Les enfants sont également amenés à se rendre à la médiathèque pour profiter d'animations régulières (5 à 6 fois par an) autour du livres et autres supports littéraires (kamishibai, histoires sur tapis), proposées par le service culturel.

4.5.2 Les Bambins Babilent

Six fois dans l'année des séances d'éveil musical sont proposées aux enfants par des intervenants de l'Auditorium. Ces temps de découvertes musicales sont proposés dans différents lieux l'auditorium, le Musée Paul Dini, la médiathèque. L'enfant est transporté dans un univers sonore où il découvre que la musique peut se faire à partir d'instrument mais aussi l'élément du quotidien (bassine, bouteille, casserole, louche, grain de café...). L'intervenant va faire voyager son public dans un monde merveilleux où chanson, son, rythme, histoire et comptine... s'entremêlent.

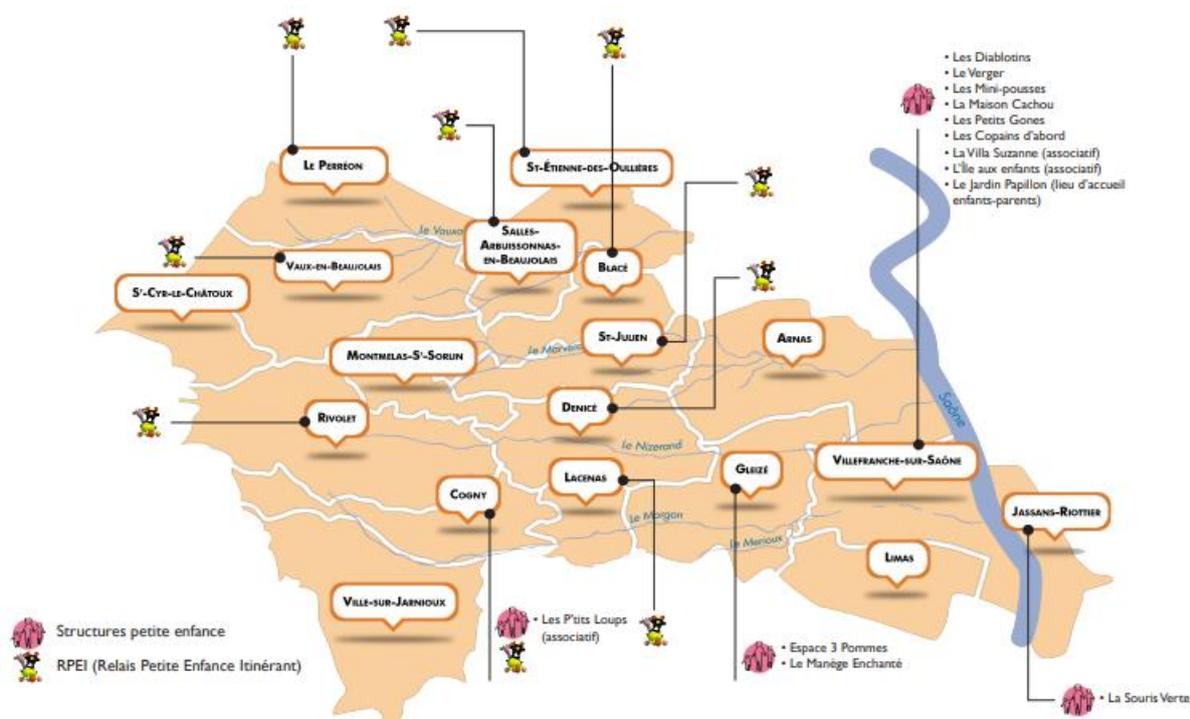
4.6 Ecoles de formations

Tout au long de l'année, la structure accueille des stagiaires ou apprentis de différentes formations en rapport avec la petite enfance (CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, Auxiliaire de puériculture, Educateur de Jeunes Enfants, préparations aux concours, la filière Service Aux Personnes et Aux Territoires ...). Le stagiaire sera encadré par une personne référente qui l'accompagnera tout au long de son stage dans ses apprentissages.

A leur arrivée, une petite affichette vous informera de sa présence. Après un temps d'observation, encadré par son tuteur, le stagiaire sera amené à être en lien avec l'enfant et sa famille. Accueillir des stagiaires c'est former les professionnels de demain.

5 PROJET SOCIAL

Depuis le 1er janvier 2015, l'équipement est géré par l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, communauté d'Agglomération regroupant 18 communes, permettant l'accès de la structure par l'ensemble des habitants du territoire (Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Château, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien-sous-Montmelas, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux).



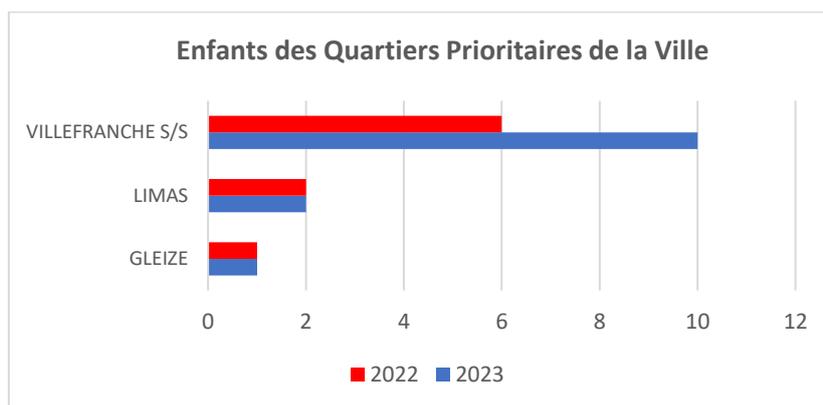
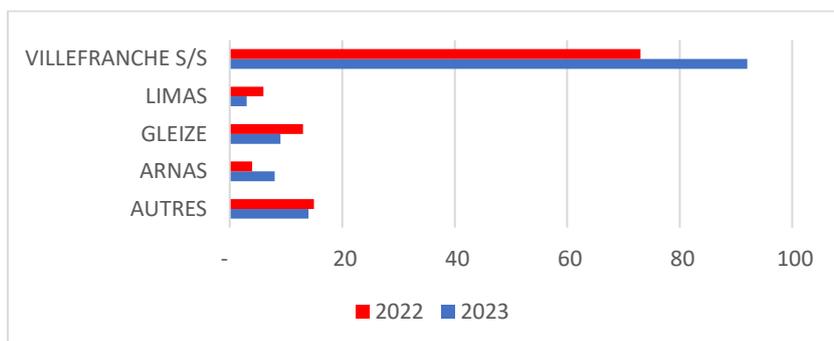
Les assistantes maternelles sont domiciliées (cf. annexe) sur Villefranche sur Saône et Gleizé. Elles ont toutes leur domicile accessible en bus. L'agrément de la structure concerne 7 assistantes maternelles pouvant recevoir de 2 à 4 enfants, selon leur agrément accordé par la PMI.

5.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Le travail partenarial est primordial. Il permet la concertation avec les différents acteurs de la petite enfance et les partenaires institutionnels. La mise en place de ces actions a pour finalité de trouver des réponses adaptées aux différentes problématiques rencontrées tout au long du parcours de l'enfant et de sa famille.

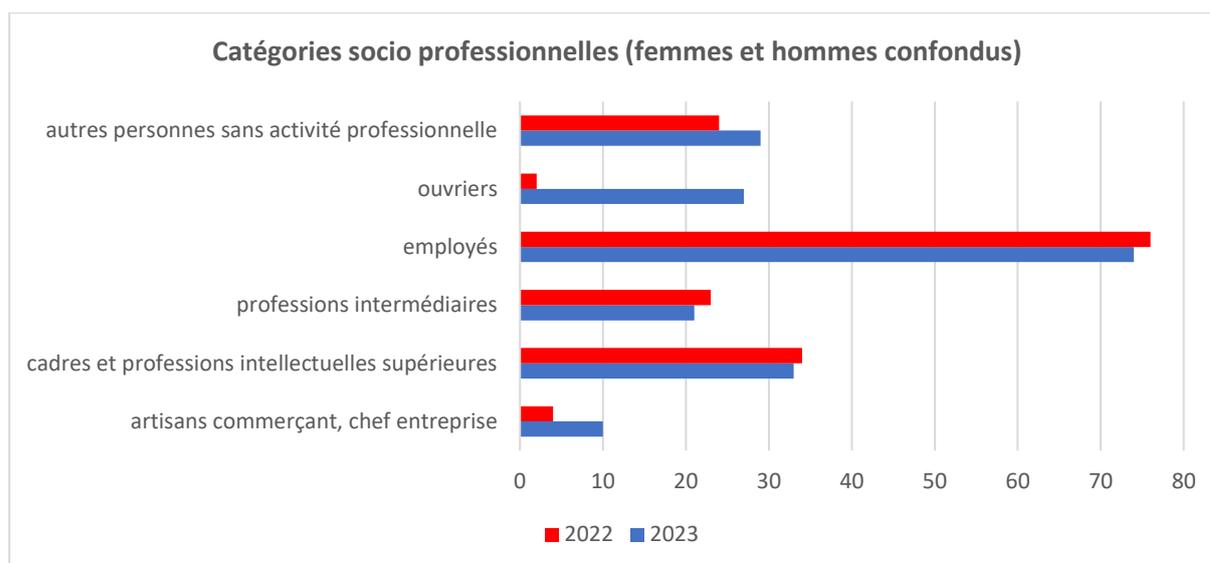
5.1.1 Intégration dans l'environnement social

La majeure partie des enfants et des familles sont domiciliées sur Villefranche sur Saône et Gleizé. Les accueils des enfants des communes rurales sont essentiellement chez les assistantes maternelles. En 2023, la tendance reste identique. Il est à noter, une augmentation de fréquentation des familles résidants en quartiers prioritaires de la Ville, suite à une modification de la répartition entre accueil occasionnel et accueil régulier.



Les dispositions d'accueil des enfants pour des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle : chaque année, lors de la commission d'admission, des parents disposent d'un contrat de 3 mois pour recherche d'emploi ou de formation. Ce dispositif est aussi proposé aux parents devant intégrer des cours de français, afin d'obtenir la possibilité de rester sur le territoire français ; Ces enfants bénéficient d'un accueil régulier, transformé ensuite en accueil occasionnel à la fin de leur formation, si les parents le souhaitent.

Toutes les catégories socio professionnelles sont représentées, on note néanmoins une prépondérance pour les employés et ouvriers (2023), catégories assez représentatives de la population caladoise du centre-ville.



5.1.2 Intégration vis-à-vis des partenaires extérieurs

5.1.2.1 Partenaires institutionnels

- La CAF : partenaire financier.
Les familles sont orientées aussi au Point Info CAF pour des demandes particulières.
- La Maison du département du Rhône : elle assure le contrôle et le suivi de la structure.
Des échanges avec les puéricultrices et les médecins permettent de faire des liens avec l'accueil de certains enfants dans un souci de soutien à la parentalité.
Elle délivre l'agrément aux assistantes maternelles de la crèche familiale, des échanges avec les puéricultrices pourront également se faire dans ce contexte. Les enfants accueillis chez les assistantes maternelles sont déclarés pluri annuellement par la directrice adjointe à la MDR (entrées et sorties).
- Le CAMSP : établissement médico-social, il intervient auprès des enfants de 0 à 6 ans présentant des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuromoteurs. Le CAMSP adresse les enfants à la structure pour un accueil régulier ou occasionnel. La structure fait appel aux différents professionnels intervenants auprès de l'enfant et de sa famille afin de pouvoir favoriser l'insertion du jeune enfant et à soutenir son développement harmonieux. Un matériel spécifique peut être demandé. Un échange en présentiel ou téléphonique est réalisé en juin par la directrice afin de coordonner les temps de prise en charge des rééducations et d'accueil de l'enfant au sein de la structure.
- La plateforme « A petits pas » : Le multi accueil sollicite la plateforme A petits pas, lieu de dépistage précoce des troubles des interactions. La famille contacte la plateforme pour faire un bilan global du développement de l'enfant. Elle peut aussi être adressée par le pédiatre de la famille, après un bilan demandé par celui-ci au multi accueil.

- La plateforme « PCO TND » qui oriente les familles dans le cadre de troubles du neuro développement et coordonne les différents acteurs.
- Le Centre d'Accueil et d'Orientation en Périnatalité : ce centre est un dispositif de prévention et de soins de la grossesse aux 18 mois de l'enfant. Après accord des parents, la directrice pourra orienter les familles. Ce centre adresse aussi les familles pour des accueils occasionnels : des bilans réguliers sont faits avec les professionnels.
- Le Jardin Papillon est un lieu d'accueil parent enfant (LAPE), c'est un espace d'échanges, de parole et de jeu ouvert aux enfants (jusqu'à 4 ans) accompagnés d'un parent. C'est un lieu de soutien à la parentalité, pouvant être conseillé aux familles fréquentant le multi accueil, ou en attente d'une place.
- L'école Manon Roland : contiguë à la crèche, des rencontres sont organisées pour les enfants préscolaires. La cour de l'école, grande et ombragée est également laissée à disposition du multi accueil les mercredis et vacances scolaires.

5.1.2.2 *Partenaires culturels*

- La médiathèque Pierre Mendès France

Les rencontres sont organisées mensuellement avec les enfants afin de découvrir le lieu et ses règles (le calme et le silence). La structure a la possibilité d'emprunter des livres. Des animations régulières (5 à 6 fois par an) autour du livres et autres supports littéraires sont également proposées par le service culturel.

- L'Auditorium : Les bambins babillent

Six fois dans l'année des séances d'éveil musical sont proposées aux enfants par des intervenants de l'Auditorium. Ces temps de découvertes musicales sont proposés dans différents lieux l'auditorium, le Musée Paul Dini, la médiathèque. A chaque séance, une assistante maternelle et les enfants dont elle a la garde, fait partie du groupe.

- Le Conservatoire de Musique de la AVBS

Selon les années, un professionnel du conservatoire intervient au sein de la structure pour des ateliers musicaux avec les enfants. L'équipe programme les interventions le matin (temps de regroupements) afin que les enfants de la crèche familiale puissent bénéficier de cet éveil musical.

5.1.2.3 *Autres partenaires*

- Sauvegarde de l'Enfance : le multi accueil peut être sollicité pour accueillir des enfants ou pour faire des bilans lorsqu'une mesure éducative est en cours.

- Les Restos du cœur : plusieurs familles dont l'enfant est en accueil occasionnel se rendent à cet organisme. L'équipe fait en sorte de leur proposer la ½ journée correspondant à leurs besoins.
- L'association Une Souris verte : pour une aide dans la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.
- Le Foyer Adoma : des familles sont adressées pour un accueil occasionnel ou d'urgence afin que les parents puissent suivre les cours de français obligatoires.
- Les autres EAJE de l'Agglomération : au travers des différentes coordinations et réunions.

5.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant :

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Les parents sont invités à participer à la vie de l'établissement.

Des temps de rencontre et de partage sont proposés lors des moments festifs tels que Noël, fête de fin d'année. C'est l'occasion de se rencontrer autour de chansons, d'un buffet, et de moments de plaisir partagés pour tous.

Une grande carte du monde permet aux parents d'indiquer (s'ils le souhaitent) quelles sont leurs origines et d'écrire « bonjour » dans leur langue maternelle.

Les parents sont informés par oral, par tableaux d'affichages et par courrier électronique des actualités et de la structure.

Un portail familles permet aux parents de vérifier le planning d'accueil de leur enfant et de consulter et régler les factures.

5.3 Les actions de soutien à la parentalité

Le rôle de l'équipe est de les encourager dans leur fonction parentale en les laissant libres des choix qu'ils font pour leur enfant avec pour valeur le respect des convictions pédagogiques de chacun. L'équipe se rend disponible pour écouter et répondre aux questionnements des parents. Elle veille à instaurer un climat de confiance réciproque afin de faciliter l'entrée dans la parentalité, parfois fait de doutes et de questionnements de certains parents qui peuvent se sentir isolés.

Des cafés des parents sont organisés plusieurs fois par an. Ceux-ci peuvent avoir ou pas un thème, défini en équipe, selon les demandes des parents exprimés lors des rencontres quotidiennes.

Des temps de rencontres individuels peuvent également être proposés, en dehors de la présence de leur enfant, afin d'échanger sur les besoins de celui-ci.

La bécéthèque est un moment de partage et de découverte du livre pour l'enfant et aussi pour son parent, en présence d'une professionnelle, qui pourra si nécessaire accompagner les parents.

La structure est équipée de livres sans paroles, accessible ainsi aux parents ne sachant pas lire le français.

5.4 La démarche en faveur du développement durable

La définition du développement durable la plus emblématique figure dans le rapport « Brundtland » de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de 1987 : *« Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ».*

Lors de la création de l'établissement, les architectes ont intégré beaucoup de fenêtres mais aussi des puits de lumière, ce qui permet de bénéficier au maximum de l'éclairage naturel. Les salles sont équipées d'interrupteurs permettant ainsi une économie d'énergie. Les lavabos à hauteur des enfants sont eux aussi équipés de boutons poussoirs.

La structure possède de nombreux étendages à linge, permettant une utilisation plus modérée des sèche linges. Les programmes courts de lavages sont également utilisés (sauf pour les serpillères en fin de journée).

La sensibilisation au développement durable concerne également les cuisiniers : utilisations de produits de saison et provenant d'un circuit court lorsque cela est possible, réduction des déchets alimentaires.

La cuisine est constituée de matériel en inox, verre trempé ou porcelaine afin de réduire l'utilisation du plastique. Les plus grands enfants disposent aussi d'assiettes en verre.

Le nettoyage des jeux, est fait pour la plupart au lave-vaisselle professionnel (sans produit), la température très chaude étant suffisante pour une désinfection, permettant ainsi de limiter les désinfections chimiques.

Le tri sélectif est organisé au sein de l'établissement. Chacun est responsable du tri des plastiques, papiers, verre et cartons.

Le jardin extérieur est équipé d'une cabane en bois, une pergola en bois sera prochainement installée afin de pouvoir bénéficier d'ombre, la plantation d'arbres n'étant pas possible dans cet espace.

Les parents se rendant à leur travail à pied ou en transport en commun (bus, train) peuvent laisser poussette ou cariole de vélo dans la structure.

6 Conclusion

Ce projet d'établissement est le résultat d'un travail d'équipe sur l'année 2023 lors des réunions riches et constructives.

Il sera travaillé et évalué régulièrement, en fonction des évolutions de la structure, de la population accueillie et des demandes de la AVBS.

L'accueil de nouvelles professionnelles et les formations de celles-ci permet de faire évoluer les pratiques et les questionnements.